



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 mars 2025 à 20H00.

Sous la Présidence de M. René WUNENBURGER, Maire.

Conseillers élus : **15**

Conseillers en fonction : **14**

Conseillers présents : **12**

Présents : Mmes et MM. Frédéric BIEBER , Danielle CANAC ; Xavier CYREK ; Hélène GERAULT ; Nicolas GINTER (adjoint) ; Mme Florence HOOGSTOEL-MILLOUX ; Jean-François HURST ; Chantal JACOB (adjointe) ; Marie KREYE-DAUER ; Clarisse LANGER ; Claude WERLÉ.

Conseiller(s) absent(s) : **2**

Procuration(s) : **2**

Absent excusé : M. Alain HABER (adjoint) donne procuration à M. René WUNENBURGER ; M. Pierre OSTER (conseiller délégué) donne procuration à M. Nicolas GINTER (adjoint).

Date de la convocation : 24 février 2025.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 3 février 2025.
3. Adoption du Compte Financier Unique 2024.
4. Vote des taux des taxes locales.
5. Point sur la zone d'activité.
6. Comptes-rendus de réunions.
7. Agenda.
8. Divers.

1. Désignation du secrétaire de séance.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Mme Danielle CANAC est désignée comme secrétaire de séance.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 3 février 2025.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré,

Adopte à l'unanimité

Le Procès-verbal du Conseil Municipal du **3 février 2025**.

3. Adoption du Compte Financier Unique 2024.

VU la délibération du 5 septembre 2022 d'adoption par anticipation à compter du 1er janvier 2023 de la nomenclature budgétaire et comptable M57,

VU la délibération du 3 juin 2024 concernant la mise en place du Compte Financier Unique (CFU),

Après avoir désigné Mme Chantal JACOB, adjointe au Maire, pour présider la réunion en l'absence de M. René WUNENBURGER qui se retire de la séance en vue du vote du **compte financier unique 2024**,

Après avoir examiné en détail les écritures de dépenses et de recettes **de l'exercice 2024**, et s'être fait présenter le **compte financier unique** et toutes les pièces s'y rapportant,

Vu la note de synthèse du **compte financier unique 2024**,

Le conseil municipal approuve le **compte financier unique de l'exercice 2024** présenté se résumant ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		880 248,41 €	148 139,31 €	
Opérations de l'exercice	1 174 425,42 €	1 400 847,48 €	258 235,76 €	729 906,60 €
Totaux	1 174 425,42 €	2 281 095,89 €	406 375,07 €	729 906,60 €
Résultats de clôture		1 106 670,47 €		323 531,53 €

	Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		732 109,10 €
Opérations de l'exercice	1 432 661,18 €	2 130 754,08 €
Totaux	1 432 661,18 €	2 862 863,18 €
Résultat de clôture		1 430 202,00 €

La délibération est adoptée à l'unanimité.

4. Vote des taux des taxes locales.

Le Maire informe que dans le cadre de l'élaboration du budget primitif (BP), le conseil municipal doit fixer les taux d'imposition **pour l'année 2025**, nécessaires à la construction du **BP 2025** qui sera présenté lors de la prochaine séance du Conseil municipal.

Face à l'incertitude concernant l'évolution des recettes, et dans la même optique que les années précédentes, M. le Maire propose de maintenir les taux de contributions directes **pour l'année 2025** afin de préserver la capacité d'autofinancement de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **De maintenir les taux des taxes locales suivantes :**

	TAUX 2025
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (TH)	13,55 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	33,30 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)	52,21 %

La délibération est adoptée à l'unanimité.

5. Point sur la zone d'activité.

Une réunion a eu lieu avec la mairie de Dingsheim, le jeudi 20 février pour faire le point sur la zone d'activité. L'évocation de la zone d'activité lors des vœux de Griesheim-sur-Souffel, et lors de la publication dans le Pont de la Souffel, ont été les éléments déclencheurs pour faire se rencontrer les deux municipalités. Lors de cette réunion, la commune de Dingsheim propose de travailler ensemble pour faire avancer le projet.

Il est rappelé que le PLUI a prévu deux accès à la zone, l'un par la rue de Mittelhausbergen à Dingsheim, l'autre de manière directe sur la RD31.

Une réunion spécifique pour tous le élus de Griesheim est prévue le 10/03 en commission réunie pour faire le point sur ce dossier.

6. Comptes-rendus de réunions.

- **Vie communale :**

5 février : réunion PCS. Travail avec l'association EGEE sur l'élaboration.

13 février : réunion ATIP urbanisme (dossiers en cours).

19 février : réunion chantier Kleinfeld. 2^{ème} tranche.

19 février : commission Journée citoyenne. Discussion sur les chantiers à prévoir.

24 février : comité directeur du SIVOM. Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)

- **CoCoKo :**

20 février : commission déchets.

28 février : réunion ACTANE (RODP).

• **Autres :**

6 février : Conseil d'Administration du collège Pfulgriesheim.

6 février : AG ASCSL (M. SCHEFTEL).

8 février : AG des Maires du Kochersberg.

10 février : RDV avec ES (M. SUSS).

10 février : réunion de chantier lotissement MEYRACKER (Pfulgriesheim).

24 février : réunion SDEA avec la profession agricole. Réalisation d'un merlon contre les coulées de boues et d'un bassin d'orage.

27 février : commission thématique communication du SDEA.

7. Agenda.

L'agenda a été distribué avec la note de synthèse.

8. Divers.

- **Dates prévisionnelles des prochains conseils pour 2025** : 7 avril, 5 mai, 2 juin, 7 juillet, 1^{er} septembre, 6 octobre, 3 novembre, 1^{er} décembre.
- **Journée Citoyenne** : samedi 24 mai 2025.

Séance close à 22h10.

Prochaine séance prévue le 7 avril 2025 à 20h00.

Secrétaire de séance	Maire
----------------------	-------

Retrouvez tous les procès-verbaux du Conseil Municipal sur notre site Internet :

www.griesheim-sur-souffel.fr